

CONTRAT

Lille aux animaux – Sarah Pet-Sitting

Le Pet-Sitter s'engage formellement à remplir les conditions suivantes :

- Le Pet-Sitter s'engage à mener jusqu'au bout sa mission de pet-sitting. Tout désistement sera accompagné d'un remboursement au propriétaire.

- Le Pet-Sitter s'engage à ne violer en aucune manière et à aucun moment la vie privée du propriétaire, quand bien même le service demandé serait une garde à domicile : le Pet-Sitter s'engage formellement, dans ce cas, à n'effectuer que des actions propres à son travail de pet-sitter. Tout vol et toute violation de la vie privée du propriétaire pourra faire l'objet d'une plainte à l'encontre du Pet-Sitter.

- Le Pet-Sitter s'engage à s'en tenir à ses tarifs fixés avant le début de la prestation. En aucun cas le tarif ne pourra être changé au cours de la prestation ou après, auquel cas ce marchandage pourra être considéré comme une tentative de fraude.

- Le Pet-Sitter s'engage à ne mettre en aucune manière l'animal ou les animaux confiés à sa garde en danger.

- Je m'engage, en tant que Pet-Sitter, à respecter formellement toutes les conditions indiquées ci-dessus.**

- Le propriétaire de l'animal confirme que le Pet-Sitter a coché les cases ci-dessus de sa main propre et a agréé à toutes ces conditions.**

Le propriétaire et client s'engage formellement à remplir les conditions suivantes :

- Le propriétaire et client s'engage à s'en tenir au contrat établi au début de la prestation. Toute prolongation de la prestation devra faire l'objet d'un nouveau contrat.

- Le propriétaire et client s'engage à payer la prestation à l'avance au Pet-Sitter.

- Le propriétaire et client confirme, en cas de garde prolongée ou de visite à domicile, que le Pet-Sitter a bel et bien son autorisation pour pénétrer dans l'appartement ou la maison du dit propriétaire.

- Le propriétaire et client s'engage, en cas d'absence prolongée, à revenir chercher son(ses) animal(aux). Dans le cas contraire, le Pet-Sitter pourra téléphoner à la police pour déclarer un abandon d'animal, ainsi qu'à un refuge.

- Le propriétaire et client s'engage à fournir la nourriture et la litière (en cas de besoin) au Pet-Sitter.

- Je m'engage, en tant que propriétaire de l'animal ou des animaux gardé(s), à respecter formellement toutes les conditions indiquées ci-dessus.**

- Le Pet-Sitter confirme que son client, le propriétaire de l'animal ou des animaux, a coché les cases ci-dessus de sa main propre et a agréé à toutes ces conditions.**

Durée de validité du contrat :
Montant total du contrat :

Du au
.....€

Signature du propriétaire de l'animal :

Signature du Pet-Sitter :